
J25 Avis d'attribution de concession attribution Dir23

Département(s) de publication : **83, 13, 6**
Annonce No **23-6909**

[I.](#) [II.](#) [IV.](#) [V.](#) [VI.](#)

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Roquebrune sur Argens, Hôtel de ville, Point(s) de contact : Sce Commande Publique, à l'attention de Y. GNERUCCI, 1^{er} Adjoint, 83520, Roquebrune-sur-Argens, F, Courriel : marchespublics@mairie-roquebrune-argens.fr, Code NUTS : FRL05

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.roquebrune.com/index.php/marches-publics>

Adresse du profil acheteur : <https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du lot n°7 de plage naturelle de la Gaillarde

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92332000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Lot de plage d'une superficie maximale de 400 mètres carrés comprenant bâti démontable, terrasse... Les activités autorisées résident uniquement en : restauration légère, vente de boissons, location de matelas et parasols. Le délégataire exploite le service à ses risques et périls. Le lot concédé sera accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Le délégataire met des installations sanitaires (douches et W.C.) à la disposition de sa clientèle et aussi à disposition du public fréquentant la plage et en assume toutes les sujétions. Il assure l'entretien, la propreté, la salubrité de son lot (constructions, équipements et abords) comprenant la bande de libre circulation devant son lot jusqu'à la mer ainsi que la surveillance de la baignade. Le délégataire perçoit des recettes d'exploitations et est soumis au paiement de redevances annuelles (fixe et variable) payables à la Commune dans les conditions prévues au contrat.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 700 000 euros

Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché :

Valeur hors TVA 225 000 euros

ou

Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Plage, Prestation hôtelière

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92332000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 55300000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 55400000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : VOIR SUPRA

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Critères :

1. Valeur technique : 50 %
2. Valeur financière : 20 %
3. Montant de la redevance annuelle fixe : 30 %

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Plage, Prestation hôtelière

II.3) DATE PRÉVUE POUR LE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION :

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Forme de la procédure :

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

Explication :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à cette procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2022/S 102-287336 du 27/05/2022

SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION

Lot n° :

Intitulé :

Une concession/un lot est attribué(e) : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

La concession/le lot n'a pas été attribué(e)

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 15 décembre 2022

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 5

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 5

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :

E.U.R.L. ECO BEACH, Les Issambres, F, Code NUTS : FRL05

Le concessionnaire est une PME : oui

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur initiale totale estimée du marché/du lot/de la concession : 700 000 euros H.T

Valeur totale de la concession/du lot : 225 000 euros

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : euros

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : euros

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession conformément à l'article 8, paragraphe 3, de la directive :

45 000 euros par an + 3 % du CA HT.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le présent avis d'attribution annule et remplace l'avis émis le 12 janvier dernier en ce sens qu'il fallait lire : Date de la décision d'attribution de la concession : 15 décembre 2022 au lieu de 16 décembre 2022

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon, 5, Rue Racine, 83000, Toulon, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Toulon, 5, Rue Racine, 83000, Toulon, F

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

16 janvier 2023
